

Schéma d'organisation de l'accueil et retour des enfants à l'école – Rentrée 2020.

Madame, Monsieur,

Le contexte sanitaire que nous connaissons depuis plusieurs mois nous amène à une rentrée particulière sans rencontre des familles le jour de la rentrée. Aussi, au nom des élus du SIS et en concertation avec M. le Maire de Ville en Vermois, nous tenons à vous informer des dispositions prises aux abords de l'école pour accueillir vos enfants dans le respect des règles sanitaires et assurer la sécurité de tous.

1. Rappel des fondamentaux.

Afin de répondre au respect du protocole sanitaire, le schéma organisationnel mis en œuvre au sein de l'école Sonnini répond aux cinq principes suivants :

- **Maintenir la distanciation physique,**
- **Appliquer les gestes barrière,**
- **Limiter au maximum le brassage des élèves,**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels,**
- **Former, communiquer et informer.**

2. Circulation aux abords de l'école.

En raison des risques sanitaires, les parents et personnes extérieures à l'école ne seront autorisés à entrer dans l'école durant le temps scolaire. Seules les entreprises amenées à intervenir pour des réparations seront autorisées à entrer en dehors du temps scolaire en respectant le protocole sanitaire.

2.1. Circulation rue des Ecoles :

La circulation aux abords de l'école est un point essentiel pour assurer la sécurité des enfants et des adultes. Aussi, il est interdit de se stationner sur les trottoirs et le couloir des bus. Ces emplacements sont matérialisés par de la peinture jaune sur les bordures de trottoirs. Lors de la sortie de l'école, un arrêté municipal interdit la circulation de 16h15 à 16h45 devant l'entrée de l'école afin que les bus puissent stationner et ainsi permettre aux enfants de monter dans le bus en toute sécurité. Nous comptons sur vous pour respecter ces mesures.

2.2. Entrées et sorties au périscolaire :

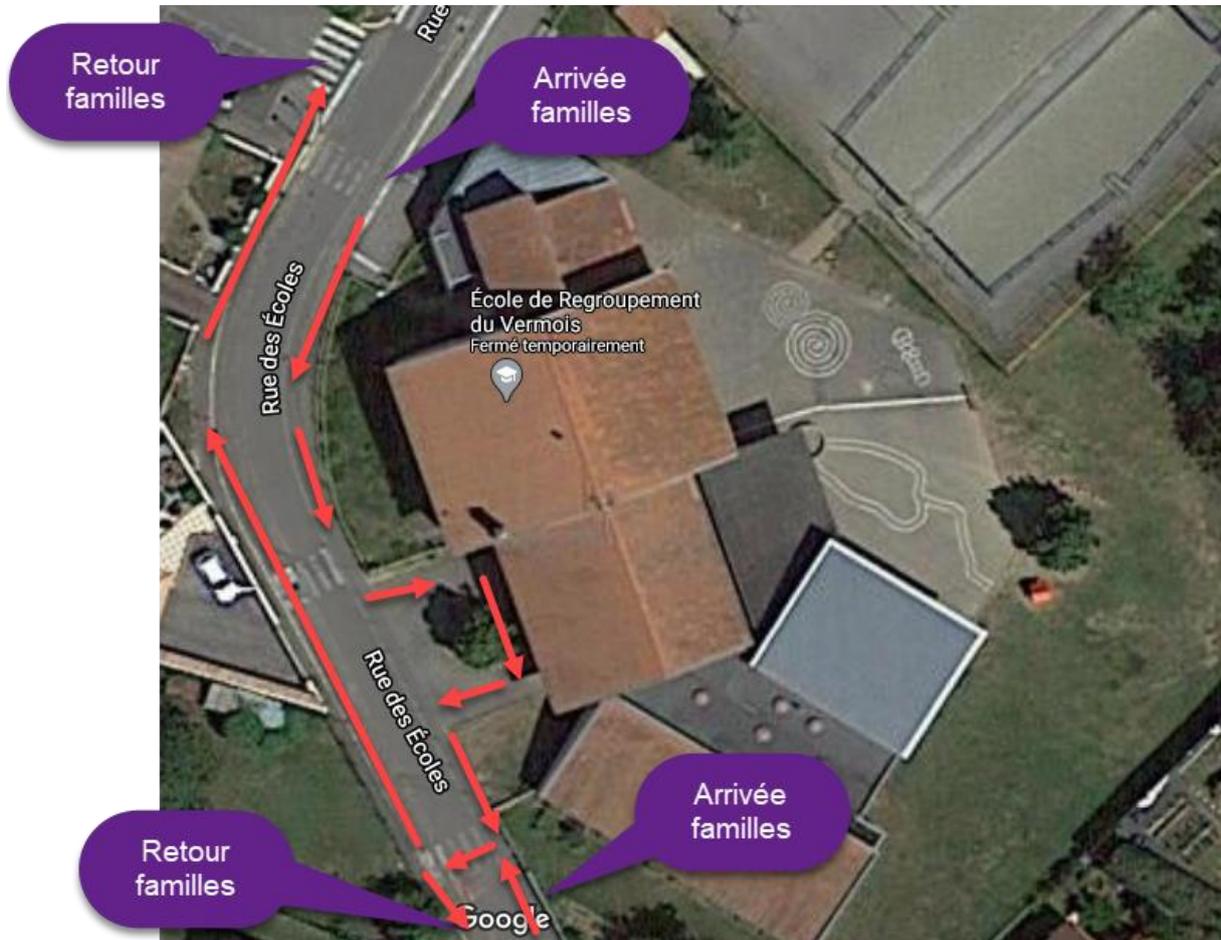
Les entrées et sorties au périscolaire se feront par la porte habituelle. Le portillon extérieur restera ouvert durant les temps d'accueil afin de ne pas utiliser la sonnette. Les familles devront patienter au niveau des marquages prévus au sol, il n'y aura pas de changement mis à part que les familles ne rentreront plus dans l'enceinte de l'école.



2.2. Entrées et sorties à l'école :

Pour les entrées et sorties à l'école, un circuit de circulation est matérialisé en accord avec la mairie de Ville en Vermois. Les familles sont invitées à respecter cette circulation afin de respecter les distanciations sociales

- Schéma de circulation rue des écoles :

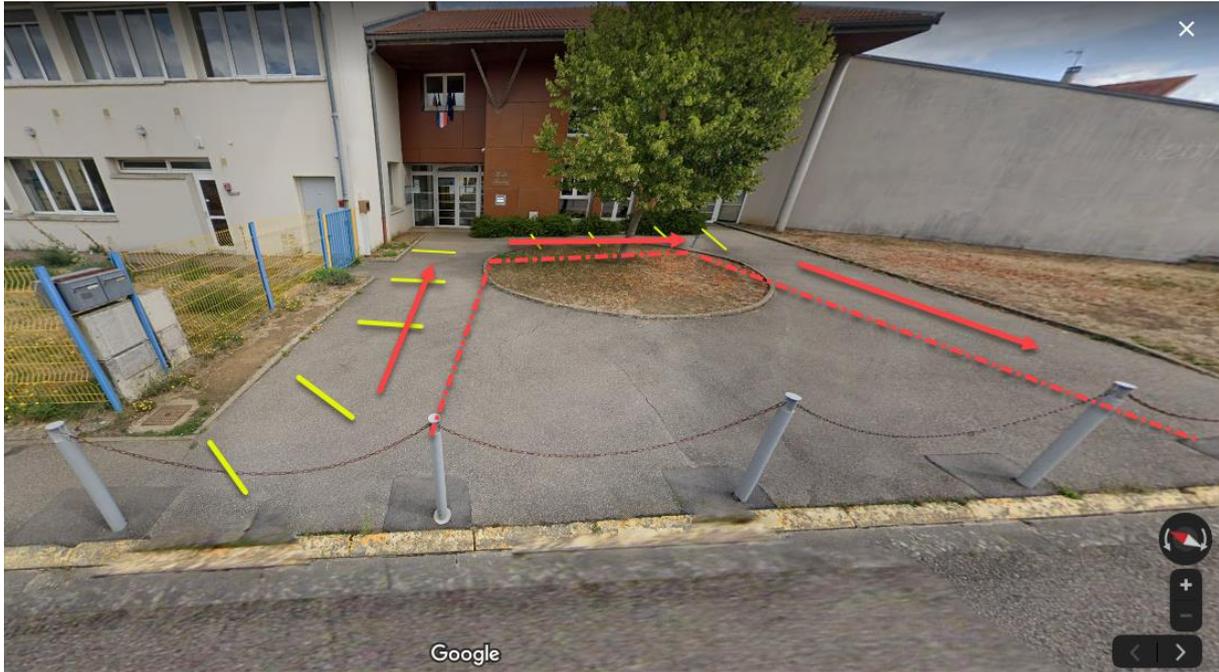


2.2. Transports scolaires :

L'arrivée et le départ des transports scolaires s'effectueront devant l'entrée principale de l'école. La portion de la rue des écoles sera donc bloquée à la circulation durant ce temps. Les enfants empruntant ces transports seront prioritaires dans le plan de circulation.

3. Entrée et sortie des enfants.

Un sens de circulation ainsi que des repères tracés au sol permettent le respect de distanciation et de croisement. L'entrée et la sortie des élèves s'effectueront par la porte primaire ou maternelle en fonction de la répartition des élèves dans les classes.



L'accueil des enfants se fera de façon échelonnée suivant les dispositions suivantes :

Entrée :

- **Accueil par un adulte aux entrées de l'établissement,**
- **Lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) ou utilisation d'une solution hydroalcoolique distribuée par l'adulte avec accord des parents,**
- **Accès direct à la salle de classe.**

Sortie :

- **Sortie directe de l'école sans passage aux toilettes,**
- **Contrôle de la sortie par un adulte.**